

Note:


Les cas respectifs de Kati et d'Eszter ont été rapportés par Morvai Krisztina, dans *Terror a családban – A feleségbántalmazás és a jog* (La terreur au sein de la famille – Les femmes battues et le droit), Kossuth Kiadó, Budapest 1998.

- EuroPRO-Fem, European Pro-feminist Men's Network (Réseau masculin européen pro-féministe) est un réseau d'organisations et de projets dirigés par des hommes préoccupés par la domination et la violence masculines, et par l'oppression dont sont victimes les femmes
- www.hotpeachpages.net L'annuaire internationale des organismes de lutte contre la violence domestique (International Directory of Domestic Violence Agencies) contient des informations sur tous les pays du monde.
- www.unifem.org Le site du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme propose des informations utiles sur les questions de genre et les violences faites aux femmes.

Documents

Etude de cas 1 – Eszter

Le mari se met à interpellé sa femme, en l'accusant d'avoir négligé de faire la lessive, la cuisine et autres travaux ménagers. Tout en parlant, il commence à battre sa femme, la frappant au visage à mains nues. Puis il arrache littéralement une poignée de cheveux de son épouse et lui donne des coups de pied – alors qu'il est toujours chaussé de ses bottes. Puis il déshabille violemment sa femme jusqu'à la taille, et la jette sur le lit, dans l'intention de redoubler de coups.

La scène a lieu sous les yeux de la petite fille de 8 ans, qui supplie son père de s'arrêter. Il met effectivement un terme à sa violence. Puis il pousse Eszter hors du lit, s'allonge et s'endort.

Eszter est morte cette nuit-là.

Etude de cas 2 – Kati

Kati tente de fuir son fiancé, qui devient de plus en plus violent. Elle loue un appartement dans une autre ville; mais il continue à lui téléphoner et à la harceler. L'état psychologique de Kati se détériore. Un jour, son fiancé va la chercher à la sortie de son travail pour lui demander de revenir vivre avec lui. Puis il emmène Kati jusque dans une forêt assez proche, et tente de l'étrangler au moyen du pull de la jeune fille. Le lendemain, à son travail, Kati dit à ses collègues sa crainte qu'un jour, son fiancé ne l'étrangle vraiment et finisse ainsi par la tuer.

Quatre jours plus tard, le fiancé, qui avait un peu bu, va de nouveau la chercher à la sortie de son travail et va commencer à la frapper. Le soir, il décide qu'ils vont tous deux aller rendre visite à des parents. Ils s'arrêtent plusieurs fois en route (en voiture). Voyant dans quel état il se trouve, Kati accepte d'avoir un rapport sexuel avec lui; mais, en fait, il est déjà trop saoul.

Kati dit alors à son fiancé qu'il ne l'intéresse plus. Cela le met très en colère. Il prend alors une longue ceinture de cuir et étrangle la jeune fille. Il transporte le cadavre jusque dans un fossé, qu'il recouvre de branches d'arbre.

Etude de cas 3 – Maria

Maria avait 70 ans. Son mari était mort il y a dix ans et elle vivait dans une petite maison avec son fils, Philippe, âgé de 40 ans. Son fils était au chômage et buvait parfois beaucoup. Maria savait qu'il volait de l'argent dans son porte-monnaie mais, la plupart du temps, elle ne disait rien pour ne pas créer de problèmes. Quand il était ivre, Philippe pouvait être très violent et Maria devait parfois s'enfermer dans sa chambre pour lui échapper.

Un jour, Philippe est rentré complètement saoul et très énervé parce que le dîner n'était pas prêt. Lorsque Maria lui a expliqué qu'elle ne l'avait pas préparé parce qu'elle était fatiguée et malade, il a commencé à tout casser dans la maison. Maria n'a pas eu ni le temps ni la force de s'échapper et son fils lui a envoyé une chaise à la figure. Elle a tenté de se protéger, mais est tombée et s'est cogné la tête. Quand un voisin est arrivé, il était trop tard. Maria était dans le coma et est décédée avant d'arriver à l'hôpital.

Etude de cas 4 – Leandro

Leandro avait 8 ans. Il vivait dans un petit appartement avec sa jeune sœur de trois ans, sa mère et le petit ami de celle-ci, Jan. Leandro n'avait jamais connu son père. Il aimait l'école mais pas Jan, qui pouvait être violent et le battait parfois. Leandro était effrayé, il avait des difficultés à dormir et perdu l'appétit. L'enseignant de Leandro, inquiet, souhaitait rencontrer les parents car il avait le sentiment que l'enfant n'allait pas bien; il avait du mal à se concentrer et pouvait parfois être violent avec ses amis. La mère a rencontré l'enseignant sans rien lui dire de la situation à la maison. Rentrée chez elle, elle a raconté à Jan ce que l'enseignant lui avait dit. Jan, très en colère, a de nouveau frappé Leandro, au point de lui casser le bras. À l'hôpital, sa mère a menti, disant que son enfant avait chuté.

Etude de cas 5 – Banaz

Banaz avait tenté à plusieurs reprises de signaler à la police que sa vie était en danger. En décembre 2005, son père s'en est pris à elle et a tenté de la tuer. Très effrayée, elle s'est rendue à la police, mais les enquêteurs n'ont pas pris ses déclarations très au sérieux. Banaz s'est d'abord enfuie, puis est retournée auprès de sa famille et a essayé de reprendre en secret une relation avec son petit ami. Les deux étaient menacés de mort s'ils continuaient à se voir. Il a été conseillé à Banaz d'aller s'installer dans un refuge, mais elle pensait être en sécurité à la maison parce que sa mère était présente.

Banaz a disparu le 24 janvier et son corps décomposé a été découvert trois mois plus tard dans une valise brûlée au fond d'un jardin. Lors du procès, son père et son oncle ont déclaré qu'ils avaient commandité le meurtre parce que la jeune femme faisait honte à sa famille en fréquentant un homme que sa famille ne lui avait pas choisi. Banaz avait juste 20 ans.

<http://news.bbc.co.uk/2/hi/6722699.stm>; 11 June 2007

Etude de cas 6 – Amira

Amira avait 4 ans quand sa famille a fui la Somalie déchirée par la guerre pour s'installer dans une ville d'Europe. Là, sa petite enfance sera immensément plus agréable.

Un matin, alors qu'elle avait 11 ans, sa mère a suggéré une visite chez la tante afin qu'Amira puisse jouer avec sa cousine du même âge. Ce qu'Amira ne savait pas, c'est que sa mère et sa tante avaient secrètement fait venir de Mogadiscio une exciseuse. Elles pensaient que l'excision était nécessaire pour que les filles puissent avoir un mari.

Soudain, la mère et la tante se sont saisi d'Amira. « Elles m'ont maintenu immobile, puis une femme que je n'avais jamais vue avant a commencé à me couper. J'ai hurlé et ma tante a posé fermement sa main sur ma bouche », raconte-t-elle.

« Promettez-moi que personne ne saura jamais que je vous ai parlé », supplie Amira, « si dans ma communauté, les gens l'apprennent, ils diront que je les ai trahis et je devrais m'enfuir. Et de toute façon, je ne veux pas que mes parents soient envoyés en prison. »

Adapté de <http://www.dailymail.co.uk/femail/article505796> 3 janvier 2008 et www.fgmnetwork.org

Etude de cas 7 – Denise

Je suis une victime de l'inceste. J'ai été violé par mon père lorsque j'avais 15 ans. Ce n'était ni la première ni la dernière fois, mais cette fois je suis tombée enceinte.

Une nuit, je me suis sentie très mal et mes parents m'ont conduite à l'hôpital. Aux urgences, le médecin a constaté que, en plus d'un mauvais rhume, j'étais enceinte de 19 semaines. Le médecin m'a alors demandé ce que je voulais faire. Malgré la souffrance et la culpabilité, j'ai refusé d'avorter. Mon père est entré dans une rage incontrôlable et m'a demandé d'accepter l'avortement. Le médecin a refusé de s'en charger compte tenu de mes souhaits.

Mon père a alors demandé à ce que l'on trouve quelqu'un pour pratiquer l'avortement. En moins d'une heure, un homme est arrivé à l'hôpital. J'ai tenté de quitter la table d'examen, mais il a demandé à trois infirmières de me tenir tandis qu'il m'attachait avec des sangles et m'injectait un relaxant musculaire pour que j'arrête de me débattre. Je continuais de crier que je ne voulais pas avorter. Il m'a demandé de me taire et d'arrêter de hurler. Pour finir, j'ai été mise sous anesthésie générale.

Adapté de www.humanlife.org

Etude de cas 8 – Hans

Hans subissait le harcèlement et les reproches d'Antonia, sa femme, depuis plusieurs années. Une fois, celle-ci avait déclaré qu'elle avait envie de lui passer dessus avec une voiture. Une autre fois, elle a porté contre lui de fausses accusations d'attentats à la pudeur envers ses enfants. Des lettres accusant Hans de pédophilie sont apparues dans les boîtes aux lettres des voisins. La police ne croyait pas à ces accusations, mais elle ne pensait pas qu'Antonia avait quelque chose à voir avec ces lettres.

Trois ans plus tard ils se sont séparés, puis ont divorcé un an après.

Il y a quelques mois, Antonia a suivi Hans qui rentrait du travail jusque chez lui et a lancé dans sa direction une lanterne remplie d'essence. L'objet n'a pas pris feu, mais les détectives ont par la suite trouvé de l'essence sur la porte et les murs.

Un jour, alors que Hans marchait avec son chien, une femme s'est approchée de lui en courant. Un coup de feu a résonné. Hans a hurlé et s'est enfui tant bien que mal vers son appartement pour se précipiter à l'intérieur, toujours poursuivi par sa femme. La police et les médecins l'ont trouvé mourant sur le sol de son salon. Les médecins n'ont pu le sauver ; la balle était entrée dans son épaule droite et avait détruit ses poumons, venant se loger dans l'aorte.

Adapté de: <http://www.seattlepi.com>

Axes du débat en groupe
I – Analyse du délit (20 minutes)

1. Que pensez-vous du délit tel qu'il est raconté ?
2. Où un tel délit a-t-il pu se produire ? Cela a-t-il pu se passer dans votre voisinage ?
3. Pour quelles raisons ce délit s'est-il produit ?
4. Un tel crime peut-il se justifier de quelque manière que ce soit ?
5. Comment la victime aurait-elle pu se défendre ?

II – Passage du cas particulier à la réalité sociale en général (40 minutes)

6. Etes-vous au courant de cas récents de violence domestique ?
7. De quelle manière ce type de violence se présente-t-il dans nos sociétés ?
8. Que peuvent faire les victimes pour obtenir de l'aide ?
9. La police doit-elle intervenir si elle entend parler de ce type de violence, ou son intervention serait-elle considérée comme une ingérence dans la vie privée et une violation des droits de l'homme ?
10. De quelles possibilités dispose la victime dans de telles situations ? Et quel est, d'autre part, le pouvoir de l'auteur des violences ?
11. Connaissez-vous des cas de violence en couple où c'est l'homme qui est la victime ?
12. Faites la liste de quelques-unes des causes de la violence domestique.
13. Comment prévenir et arrêter ce type de violence ?
14. Qu'est-ce qui pourrait/devrait être fait par:
 - a. les pouvoirs publics ?
 - b. la collectivité locale ?
 - c. les personnes concernées ?
 - d. les amis et les voisins ?